

<https://www.paris-normandie.fr/id575691/article/2024-11-06/assassinat-du-professeur-sam...>

Par AFP

9 min read

Assassinat du professeur Samuel Paty : « Je reconnais ma culpabilité », plaide un des accusés

Au procès de l'assassinat après une campagne de haine du professeur Samuel Paty le 16 octobre 2020, la cour d'assises spéciale de Paris a enfin entendu le 6 novembre 2024, au troisième jour d'audience, un accusé reconnaître sa responsabilité dans les faits qui lui sont reprochés.



Par AFP

Publié: 6 Novembre 2024 à 18h08 Temps de lecture: 3 min

« Je reconnais ma culpabilité. C'est la pire chose que j'ai faite de ma vie. J'en ai très honte. J'ai honte du mal que j'ai fait aux différentes familles », a dit d'une voix tremblante Ismaïl Gamaev, un Russe d'origine tchéchène de 22 ans au visage enfantin, [poursuivi pour association de malfaiteurs terroriste](#) et qui, comme deux autres accusés, comparait libre après deux ans de détention provisoire.

Un aveu inattendu

Cet aveu inattendu, le premier depuis le début du procès, a surpris la famille de Samuel Paty assise au premier rang des bancs des parties civiles. Gaëlle Paty, une des soeurs du professeur assassiné, ne peut retenir ses larmes.

L'avocate des parents de l'enseignant, Me Virginie Le Roy, le fait remarquer au jeune accusé. « *Vous réalisez l'importance que ça a pour les parties civiles que les responsabilités soient assumées dans ce dossier ?* ».

Ismail Gamaev, étudiant en économie et gestion qui, selon l'accusation, a « *conforté (le tueur) Abdoullakh Anzorov* » dans son projet d'assassinat avant son passage à l'acte, fond en sanglots. Il parvient à articuler : « *Ça me touche beaucoup* ».

Des échanges sur les réseaux sociaux

À l'époque des faits, il partageait un groupe Snapchat avec Anzorov et l'un de ses coaccusés, Louqmane Ingar. Quand y est diffusée la tête décapitée de l'enseignant, il publie des smileys souriants.

Huit personnes, impliquées à des degrés divers dans l'attentat, sont jugées depuis lundi et jusqu'au 20 décembre 2024.

La cour n'a pas entendu d'aveux dans la bouche de Brahim Chnina, père de la collégienne qui a menti sur Samuel Paty en racontant faussement qu'elle avait été exclue deux jours du collège pour avoir tenu tête au professeur qu'elle accusait d'avoir montré des caricatures de Mahomet.

« *Je ne reconnais pas du tout les faits qu'on me reproche* », a dit d'emblée l'accusé, qui encourt également 30 ans de réclusion pour association de malfaiteurs terroriste criminelle.

« Ce pauvre professeur »

Avec le militant islamiste Abdelhakim Sefrioui, 65 ans, qui doit être interrogé jeudi, Brahim Chnina est à l'origine de la massive campagne de cyberharcèlement qui a conduit à l'assassinat du professeur d'histoire-géographie.

Ce premier interrogatoire de M. Chnina, 52 ans, n'a porté que sur des éléments de sa personnalité. Son interrogatoire sur les faits est prévu le 2 décembre.

Sur les bancs du public, des membres de sa famille se sont déplacés en nombre dans l'espoir de le saluer. Depuis son box, Brahim Chnina leur sourit.

« Ma famille, c'est tout. Depuis que je suis incarcéré, j'ai perdu pas mal d'amis mais ma famille est toujours là », reconnaîtra, à la fin de son interrogatoire, M. Chnina.

L'enquête de personnalité dépeint un homme qui « aime s'occuper des autres », soucieux de l'éducation de ses six filles.

« Je suis sage, je n'aime pas l'agressivité », affirme l'accusé la tête légèrement penchée en raison d'une surdité partielle. *« La détention pour moi c'est l'enfer depuis ce drame qui est arrivé »,* se plaint-il.

« Après l'attentat contre M. Paty, à qui je demande des excuses (sic), il y a eu des rumeurs sur moi », poursuit-il sur un ton victimaire.

Selon le dossier d'accusation, il a publié dès le lendemain du cours de Samuel Paty sur la liberté d'expression des vidéos pour stigmatiser le professeur et le désigner comme une cible.

Entre le 9 et le 13 octobre, Brahim Chnina a eu neuf contacts téléphoniques avec Abdoullakh Anzorov.

Pourtant, assure aujourd'hui M. Chnina devant la cour : « je respecte les enseignants ».

« Je présente mes excuses à ce pauvre professeur qui n'aurait jamais dû mourir dans ces conditions-là », réitère-t-il.

« On n'est pas là pour des excuses, on veut des explications », le recadre Me Virginie Le Roy.

Ne craignant pas les paradoxes, Brahim Chnina se présente comme une « victime du terrorisme » en évoquant le cas de sa soeur partie en Syrie après avoir été « endoctrinée » par un jihadiste qu'il qualifie de « voyou ».

« Voyou » c'est le terme qu'avait également employé M. Chnina quand il dénonçait Samuel Paty.

Juste pour vous

Pour profiter d'une expérience de lecture optimale, nous vous conseillons d'activer vos cookies.

[Activer](#)

Generated with Reader Mode